

Mr Pierre Lagache
Clos Lacassagne
46090 PRADINES
mail : lagachep@orange.fr

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée,
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Cahors, le 18 novembre 2013

Objet : Action sur la prévention des contresens routiers

Monsieur le Président de la République ,

Suite à l'accident Du 1^{er} avril 2012 qui a coûté la vie de ma fille Charlotte âgée de 23 ans lors d'une collision frontale avec un automobiliste alcoolisé roulant à contresens sur une 2X2 voies, je me suis engagé, avec l'appui de la Ligue contre la violence routière dans une démarche militante visant à améliorer la prévention du risque des prises à contresens qui génèrent 30 à 50 morts par an sur le territoire national.

Suite à de nombreux contacts de techniciens et experts compétents sur le sujet (Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes, Direction Interdépartementale des routes de l'Ouest,...) et d'une importante analyse documentaire, j'ai acquis la certitude qu'il est possible d'agir beaucoup plus efficacement face à ce type de risques :

- **La première prévention consiste à rendre la prise à contresens la plus difficile possible en agissant sur l'infrastructure** : diagnostic des infrastructures, renforcement du dispositif de signalisation de police et directionnel, modification des architectures de voies... L'enjeu consiste à faire évoluer le cadre réglementaire et/ou de veiller à son application.

- **La mise en place au niveau national d'un dispositif coordonné de détection ciblé et de mise en alerte des usagers en danger** via les nouvelles technologies de communication embarquées. Ce point pourrait être utilement traité par la Commission infrastructures et nouvelles technologies du CNSR.

J'ai eu l'occasion, à l'invitation de Mr Jung, Président du CNSR de présenter mes propositions le 10 octobre 2012 lors des Rencontres Parlementaires de la Sécurité routière.

A ce stade, je considère que seule, une action volontariste, impulsée par l'Etat, sera en mesure de générer de réels progrès et des vies sauvées.

Dans votre courrier en date du 25 avril 2012 adressé à Mme Chantal Perrichon, Présidente de la Ligue contre la violence routière, vous évoquez le fait que vous êtes « favorable à l'introduction progressive d'un principe de contrôle de sécurité des infrastructures.. (contrôle de sécurité, séparation physique des sens de circulation, etc.) »

Cette priorité correspond donc parfaitement à l'objectif de prévention des contresens. J'attire toutefois votre attention sur le fait que le diagnostic des infrastructures qui est souvent le fait des Autorités locales et en particulier des Conseils Généraux et des Préfets n'est que très partiellement engagée sur le territoire national (l'état d'avancement ne fait d'ailleurs pas l'objet d'un véritable suivi au niveau national).

Je vous remercie donc de l'appui que saurez apporter à ma demande. Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de ma haute considération.

Pierre Lagache